

JOURNAL MUNICIPAL

Grande marche du 17 octobre

**LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
DE L'AUTOMNE**

© Isabelle Boulet

À lire en page 5

VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES D'OCTOBRE



**BUDGET PARTICIPATIF :
C'EST L'HEURE DE VOTER**

4

SOMMAIRE

Un comité jeunesse voit le jour	5
Préventionnistes en action en octobre	6
Urbanisme et développement durable	7
Octobre à la bibliothèque	8
Une piscine accessible jusqu'en juin	11
Place aux organismes	12
Horaire des infrastructures	15

MOT DE LA MAIRESSE



Magnymontoises, Magnymontois,

Même si elle est provinciale, la campagne électorale en cours s'est avérée une excellente occasion de remettre en lumière les dossiers jugés prioritaires pour Montmagny et de présenter aux candidat(e)s de Côte-du-Sud les enjeux qui nécessiteront une étroite collaboration avec le prochain gouvernement du Québec.

Vous l'aurez deviné : le dossier qui figure en tête de notre liste est sans contredit

la reconstruction de notre CHSLD puisque nous parlons ici de la dignité et de la sécurité de nos personnes âgées. Plus largement en matière de santé et de services sociaux, le soutien à domicile, le maintien et le développement des services offerts à l'Hôpital de Montmagny ainsi que le financement des ressources permettant de répondre à l'itinérance, aux problèmes de santé mentale et aux situations de grande vulnérabilité ont aussi été mis de l'avant.

Parmi les autres enjeux régionaux, il ne faut pas oublier l'importance d'avoir des programmes gouvernementaux adaptés aux réalités régionales, tant dans le secteur de l'habitation, de l'immigration que du financement, ainsi que la fiscalité municipale qui doit être repensée... Ouf, il y a assurément du pain sur la planche pour les prochaines années, mais peu importe la couleur politique de la personne élue, je serai prête à travailler avec elle.

C'est l'heure de voter

Bien que le jour du scrutin des élections provinciales arrive à grands pas (5 octobre) et qu'il est important de se prévaloir de son droit de vote, c'est surtout pour notre Budget participatif 2026 que je vous encourage à voter. Six projets sont en lice pour cette deuxième édition et c'est vous qui avez le privilège de décider celui qui sera réalisé en 2027, en votant d'ici le 18 octobre sur la plateforme *Je Participe*.

Je dois vous dire qu'un nombre assez exceptionnel de projets intéressants a été proposé cette année, ce qui démontre que vous avez à cœur l'amélioration de notre milieu de vie, mais plusieurs d'entre eux ont malheureusement dû être écartés, principalement en raison de leur coût trop élevé ou parce qu'ils impliquaient des dépenses récurrentes ou l'acquisition d'un terrain, d'un local ou d'un immeuble. Les idées reçues demeurent toutefois précieuses, car elles nous permettent de mieux comprendre vos aspirations.

Une Grande marche encore plus animée

Je terminerai en vous incitant à prendre part à La Grande marche du 17 octobre, un événement encourageant l'adoption de saines habitudes de vie dont la popularité ne se dément pas et qui sera plus familial que jamais grâce à l'ajout d'animation sur le site!

Visitez le ville.montmagny.qc.ca/onmarche pour avoir plus de détails et vous inscrire. Au plaisir de vous y croiser!

Gabrielle Brisebois

C'EST BON À SAVOIR!



BON COUP FINANCIER ET ENVIRONNEMENTAL

La Ville de Montmagny procède de manière continue à la mise à niveau de ses bâtiments municipaux afin d'optimiser leur rendement énergétique et de respecter les règlements en vigueur.

Au cours des dernières années, la mise aux normes mécaniques du bâtiment de l'hôtel de ville a été réalisée. Aujourd'hui, on peut voir très concrètement certains résultats alors qu'une économie annuelle de plus de 10 000 \$ est observée sur la facture d'électricité et qu'une réduction de plus de 80 % est notée sur la consommation en eau du bâtiment.

Voilà des résultats qui ont un impact environnemental et financier notable et qui justifient pleinement l'investissement!



© Daniel TPhoto

FASCINANTES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Afin de soutenir le développement et de maintenir un service fiable et de qualité, Hydro-Québec procédera en 2027 à la reconstruction du poste Taché qui arrive à la fin de sa vie utile. C'est dans le cadre des préparatifs de sa reconstruction que des fouilles archéologiques ont été menées.

Ces dernières ont permis de découvrir plusieurs vestiges enfouis depuis plus d'un siècle, dont des balles de shrapnel, les fondations d'une ancienne laminerie et des fragments d'un isolateur pour ne nommer que ceux-ci.

Ces découvertes mettent en lumière le riche passé industriel de Montmagny et permettent de mieux comprendre le rôle que la ville a joué dans l'histoire économique et manufacturière du Québec. Voir la page [Hydro-Québec](#) pour plus de détails.



© Hydro-Québec

JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Marquis Imprimeur
Tirage 2500 copies





Mot du conseiller

LE BUDGET MUNICIPAL : COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS?

© Annie Gagnon



Chaque année, la préparation du budget municipal constitue un exercice important pour votre municipalité. Mais concrètement, comment un budget est-il préparé et comment les priorités sont-elles établies ?

Le budget municipal est avant tout un outil de planification. Il permet à la Ville de prévoir ses revenus et ses dépenses afin d'assurer le maintien des services offerts à la population, tout en planifiant les investissements nécessaires pour l'avenir.

La préparation commence plusieurs mois avant son adoption. Les différents services administratifs de la Ville évaluent leurs besoins, leurs dépenses prévues et les projets. Les coûts liés aux salaires, aux contrats ainsi qu'à l'entretien des bâtiments, des routes, des parcs et des infrastructures sont notamment examinés. Les revenus anticipés, comme les taxes, les tarifications et certaines subventions, sont également pris en compte.

Le conseil municipal doit ensuite faire des choix et établir des priorités. Ces décisions doivent tenir compte des besoins de la population, de l'état des infrastructures, des obligations de la

Ville, des projets à réaliser et, bien sûr, de la capacité de payer des citoyen(ne)s.

Un autre élément important est la planification à long terme. Une ville doit penser au-delà d'une seule année budgétaire. L'entretien et le remplacement des infrastructures, les équipements municipaux, la dette et les projets doivent être planifiés afin d'assurer une saine gestion des finances publiques.

Il est aussi important de rappeler qu'un budget municipal ne concerne pas uniquement les dépenses : il s'agit de trouver un équilibre entre la qualité des services, les investissements nécessaires et la capacité financière de la communauté.

La préparation budgétaire est donc un exercice rigoureux, mais aussi de choix. Derrière chaque chiffre se trouve une décision qui a un impact sur notre milieu de vie.

Comme élu(e)s municipaux, notre responsabilité est de prendre ces décisions avec transparence, prudence et vision, toujours avec l'objectif de contribuer à une ville dynamique, responsable et prête pour l'avenir. J'ai à ❤ Montmagny.

Jessy Croteau, conseiller municipal | district 2

MONTMAGNY, VILLE DE BIODIVERSITÉ

Entre fleuve et montagnes, Montmagny est une ville privilégiée de la nature et se positionne comme un endroit riche en biodiversité et intégré à la nature.



Vous connaissez sûrement les îlots de biodiversité du parc du Marais et du parc Saint-Nicolas. Ceux-ci font partie du paysage magnymontois et plusieurs espèces animales à statut particulier y habitent, comme le bruant de Nelson et le goglu des prés, dans le cas du parc du Marais.

Ce parc s'est d'ailleurs refait une beauté dans les dernières années avec l'addition d'une maternité à chauve-souris, de deux sites de ponte pour les tortues et d'un perchoir pour les oiseaux. Le conseil municipal vous invite par le fait même à profiter du prolongement du sentier et de l'accès au fleuve. Il s'agit d'un ajout qui contribue grandement à l'attractivité du site et constitue un bel espace de paix et de tranquillité.

La fauche d'une partie du champ en friche de ce parc a toutefois surpris certaines personnes. Nous tenons à vous rassurer : il s'agit bien d'une décision éclairée, car cette intervention était nécessaire pour préserver l'écosystème de la friche, un habitat prisé par certaines espèces fauniques. Ainsi, les herbes ne doivent pas monter trop haut et on doit éviter que différents arbres et arbustes prennent le dessus. L'objectif n'est donc pas de détruire l'habitat, mais bien de le maintenir dans des conditions favorables aux espèces qui y vivent. Le moment choisi, en août, n'était certes pas optimal, mais des ajustements seront apportés l'an prochain.

Car ces espaces sont importants pour notre communauté. C'est pour ces mêmes raisons que nous continuerons de protéger l'îlot du parc Saint-Nicolas. Pour nous, il serait inconcevable de sacrifier une partie de cet espace naturel pour quelconque fin. La richesse de cet endroit est importante pour conserver le climat et l'environnement de ce parc qui est propice à la détente.

Rassurez-vous, le Conseil et la Ville sont très engagés à la conservation de nos espaces qui contribuent à la beauté de notre milieu et à notre environnement de vie.

Votre conseil municipal

LES MAGNYMONTAIS(ES) DOIVENT CHOISIR PARMIS 6 PROJETS

Après une analyse rigoureuse de la vingtaine de projets proposés par des citoyen(ne)s dans le cadre de l'édition 2026 du Budget participatif, six respectent les critères d'admissibilité et sont à l'étape du vote.



Les Magnymontois(es) ont jusqu'au 18 octobre pour voter pour leur projet favori sur la plateforme *Je Participe* au jeparticipe.ville.montmagny.qc.ca. À la clôture du vote, c'est le projet ayant accumulé le plus de votes qui sera réalisé au cours de l'année 2027.

Six projets en lice

- Amélioration de la Promenade des Sœurs
- Aménagement de tables d'échecs extérieures
- Aménagement d'un gym extérieur
- Du parc du Marais au parc Saint-Nicolas : Amélioration d'espaces de plein air
- Installation d'abris vélos sécurisés
- Ombrage d'un naufrage : Création d'un mémorial du CGS Montmagny

Rappelons que 100 000 \$ sont disponibles dans le cadre du Budget participatif pour réaliser un projet visant l'amélioration du milieu sur le plan culturel, sportif, récréatif, environnemental ou communautaire.

DÉCOUVRIR LES PROJETS EN DÉTAIL ET VOTER POUR SON PRÉFÉRÉ > jeparticipe.ville.montmagny.qc.ca

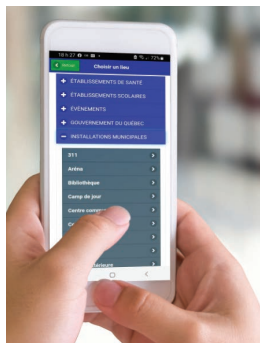
AXECIBLE : UN MOYEN DE RENDRE NOS LIEUX PLUS ACCESSIBLES

Et si les personnes directement concernées par les obstacles d'accessibilité pouvaient contribuer à identifier, concrètement, ce qui fonctionne... et ce qui pourrait être amélioré? C'est l'idée derrière AXECIBLE, une gamme d'outils conçue pour faire progresser les connaissances et les pratiques en matière d'accessibilité universelle.

La plateforme permet notamment d'évaluer l'accessibilité des services et des lieux publics, d'identifier des pistes d'amélioration concrètes et de mieux outiller les milieux grâce à des formations, à des ressources et à des outils pratiques.

Plusieurs lieux de notre territoire sont déjà répertoriés sur la plateforme et attendent maintenant d'être évalués par des brigadier(-ière)s. Chaque évaluation permet de documenter l'expérience réelle des personnes qui rencontrent des obstacles d'accessibilité et de recueillir des données précieuses sur les éléments qui facilitent (ou compliquent!) l'accès à un lieu ou à un service.

Pour la Ville de Montmagny, ces informations sont particulièrement utiles : elles permettent de mieux comprendre les besoins, de cibler des améliorations et de contribuer à créer, progressivement, des environnements plus accessibles, mieux adaptés et plus inclusifs.



Joindre la brigade

Les personnes vivant avec des obstacles liés à l'accessibilité ou étant proche d'une personne concernée sont invitées à participer à l'évaluation de différents lieux à partir de leur propre expérience en devenant brigadier(-ière) AXECIBLE. Inscrivez-vous!



Notons que la plateforme AXECIBLE a été développée par un organisme lavallois spécialisé dans la promotion de l'accessibilité universelle et qu'en Chaudière-Appalaches, elle est déployée par le Regroupement des organismes de personnes handicapées dans le cadre du projet *Chaudière-Appalaches inclusive*.

Faire connaître AXECIBLE

Les organismes, les commerces ou les lieux ouverts au public sont invités à faire connaître la démarche, à mobiliser leurs membres et client(e)s ou à devenir partenaires afin de recevoir des évaluations et de mieux cibler les améliorations possibles. Pour organiser une présentation, en savoir plus ou créer un compte, il suffit de communiquer avec Esther Baillargeon à liaison@rophra.org.

RÉFECTION DE LA RUE GENDRON

Amorcés le 21 août dernier, les travaux de réfection de la rue Gendron tirent à leur fin. Outre la pulvérisation du pavage existant, les travaux ont consisté à remplacer les fondations de la chaussée, à reconstruire les bordures de rue, à niveler les fondations, à repaver entièrement le tronçon puis à remettre en état les aménagements privés. Soulignons que cette réfection, estimée à 215 000 \$, a été réalisée grâce au soutien financier de 70 000 \$ du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration.

La Grande marche à Montmagny

LE RENDEZ-VOUS AUTOMNAL INCONTOURNABLE REVIENT LE 17 OCTOBRE

La Grande marche magnymontoise, le rendez-vous santé incontournable de l'automne organisé par la Ville, les Enfants d'cœur et le Groupe de médecine familiale de Montmagny, se tiendra le samedi 17 octobre en après-midi. La population est attendue à la place Montel où le départ d'une marche de 5 km sera donné sur le coup de 13 h. Pour faire durer le plaisir, une boucle optionnelle d'environ 1 km s'ajoute au parcours et le site sera non seulement animé avant le départ, mais également à l'arrivée.

À nouveau cette année, les adeptes de course à pied sont invités à se joindre à l'équipe de course de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, qui profitera de l'évènement pour s'entraîner.

Un site animé jusqu'à 16 h

Les marcheur(-euse)s et coureur(-euse)s sont attendus dès midi pour recevoir un foulard aux couleurs de l'édition 2026 et profiter de l'animation du site. Musique, maquillage et remorque d'amusement *Le Ranch de Lolo & Béa* seront notamment présents pour divertir toute la famille jusqu'au départ prévu à 13 h.

En nouveauté, le site sera animé jusqu'à 16 h. Un chansonnier sera entre autres sur place pour offrir une prestation musicale, tout comme la Maison La Frontière pour servir un potage réconfortant à contribution volontaire. Le tirage de magnifiques prix de présence destinés aux participant(e)s de moins de 18 ans est aussi au programme à 15 h.

Notons que les groupes (entreprises, équipes et organismes) sont aussi encouragés à participer et à porter leurs couleurs.

Bénévoles recherchés

Pour veiller au bon fonctionnement de l'activité, le comité organisateur aimerait avoir l'aide de quelques bénévoles. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire d'ici le 9 octobre.



UN COMITÉ JEUNESSE VOIT LE JOUR À MONTMAGNY

Ils ont des idées, des préoccupations, des projets pour leur milieu et maintenant, ils ont une tribune pour les faire entendre. Depuis quelques mois, la Ville de Montmagny peut en effet compter sur un nouveau Comité jeunesse composé d'une dizaine de jeunes âgés de 15 à 29 ans dont le mandat est de favoriser la participation active des jeunes à la vie municipale tout en favorisant son implication dans la communauté.

Mis sur pied grâce à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Comité jeunesse agit comme un espace d'échange, de consultation et de réflexion. Ses membres peuvent faire connaître les besoins et les préoccupations de leur génération et être consultés sur des enjeux qui les concernent directement.

Le Comité entend toutefois aller au-delà de la consultation. Ses membres souhaitent participer à la vie municipale, prendre part à des activités et à des occasions de bénévolat, mais aussi mettre en œuvre des projets répondant aux priorités de la jeunesse magnymontoise. Un plan d'action est d'ailleurs en préparation afin de déterminer les premières actions à mener.

Le nouveau comité permettra aussi de créer des liens plus étroits entre les jeunes, les services municipaux et les organismes du milieu, ce qui aidera à instaurer un dialogue direct et constructif.



Plusieurs membres du Comité jeunesse, dont le président Étienne Fournier (2^e à gauche) et le représentant du conseil municipal Colin Lavergne (2^e à droite).

À travers cette initiative, la Ville souhaite offrir aux jeunes un véritable espace pour s'exprimer, s'impliquer et contribuer à l'évolution de leur communauté. Une façon concrète de faire de la jeunesse non seulement une voix à écouter, mais aussi une force avec laquelle construire l'avenir de Montmagny.

POUR JOINDRE LE COMITÉ > comite.jeunesse@ville.montmagny.qc.ca
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COMITÉ ET SES MEMBRES > ville.montmagny.qc.ca/ComiteJeunesse

LA CIRCULATION DEVIENT À SENS UNIQUE SUR CES DEUX ARTÈRES

Des modifications à la circulation ont récemment été apportées à l'avenue Paul-Henri et à la rue St-Nicolas, dont une portion est maintenant à sens unique. Ces interventions visent à adapter le réseau routier à l'évolution du secteur et à favoriser les déplacements actifs, tout en améliorant la sécurité des usager(-ère)s.

Sur l'avenue Paul-Henri, la circulation se fait à sens unique en direction de la rue Alphonse-Lebel. L'augmentation de la circulation dans le développement des Écoliers, combinée à la faible largeur de la chaussée qui ne permet pas le croisement sécuritaire de deux véhicules, justifie cette modification. Celle-ci répond également à une demande citoyenne d'atténuer les impacts de la circulation dans ce secteur résidentiel.

La circulation est aussi modifiée sur la rue St-Nicolas, qui est désormais à sens unique jusqu'à la rue Cloutier. Ce changement permettra d'aménager une bande cyclable bidirectionnelle du côté nord de la rue pour offrir un corridor sécuritaire vers le parc Saint-Nicolas.

Automobilistes, cyclistes et piéton(ne)s, merci de porter une attention particulière à la nouvelle signalisation.



Notons que ces modifications s'inscrivent au *Plan de mobilité active 2024-2031* de la Ville, dont les orientations visent à améliorer les infrastructures favorisant les déplacements à vélo.

CONSULTER LE PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE
ville.montmagny.qc.ca/mobilite

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

LES PRÉVENTIONNISTES EN ACTION TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

En octobre, la tenue de la Semaine de la prévention des incendies du 4 au 10 octobre sous le thème « Le premier responsable c'est toi! », est un excellent prétexte pour que les préventionnistes du Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile aillent à la rencontre des citoyen(ne)s, des élèves et des jeunes enfants pour parler de sécurité incendie. Car le mot d'ordre en octobre, c'est PRÉVENTION!



La prévention, c'est informer, conseiller, inspecter et accompagner la population afin de réduire les risques reliés aux incendies. Bien que les préventionnistes collaborent quotidiennement avec les citoyen(ne)s, les entreprises, les écoles, les garderies, les résidences pour personnes âgées (RPA) et différents milieux de vie pour rappeler les bons comportements à adopter, ils seront particulièrement actifs au cours d'octobre.

Des activités variées

Exercices d'évacuation dans les écoles et les RPA, activités de sensibilisation dans les garderies, inspections, visite de la

caserne, tenue de kiosque dans des lieux publics pour conseiller la population sur les appareils essentiels à se procurer pour éviter les incendies... Voilà toutes des actions susceptibles d'être menées par la brigade incendie au cours du mois d'octobre.

Toujours appréciée, l'activité « Pompier(-ière) d'un jour » sera de retour le jeudi 8 octobre pour enseigner aux jeunes les bons réflexes à avoir en cas d'urgence tout en leur faisant vivre une expérience mémorable en sécurité incendie.

Changement d'heure, changement de piles

Le prochain changement d'heure aura lieu dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre. Au risque de se répéter, il s'agit du moment idéal pour remplacer les piles des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Afin de garantir leur bon fonctionnement, il est aussi important de les tester et de s'assurer qu'ils ont moins de 10 ans.

POUR DES TRUCS ET CONSEILS

Québec.ca/prévention-incendies
ville.montmagny.qc.ca/prevention

prevention@ville.montmagny.qc.ca | 418 248-5813



RECEVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES

ville.montmagny.qc.ca/info

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Abris d'hiver

C'EST DÉJÀ LE MOMENT DE PENSER À LES INSTALLER

Si les couleurs automnales offrent un magnifique spectacle, elles rappellent également que l'hiver approche. D'ici là, le mois d'octobre nous réserve assurément de belles journées qui seront tout indiquées pour préparer sa propriété à la saison froide, notamment en installant son abri d'hiver.



C'est effectivement à compter du 15 octobre que l'installation d'abris d'hiver et de clôtures à neige est autorisée sur tous les terrains où se trouve un bâtiment principal.

Ces installations sont de précieuses alliées pour affronter les tempêtes, protéger les véhicules et faciliter le déneigement, mais elles doivent respecter certaines normes.

- **Localisation** : L'abri d'hiver doit être installé au-dessus d'une aire de stationnement, de son accès ou d'un trottoir privé.

- **Emplacement** : L'abri peut être érigé devant un garage privé ou un abri d'auto, mais pas devant un mur de la maison donnant sur une rue.
- **Distance** : Une distance minimale de 1,5 m doit être respectée entre l'abri et l'arrière d'un trottoir, une bordure de rue ou la partie déneigée de la rue. De plus, une distance de 2 m doit être maintenue entre l'abri et une borne-fontaine.
- **Matériaux** : L'abri doit être recouvert uniformément de toile ou de panneaux de bois peints. L'usage de polyéthylène ou de matériaux similaires est interdit.
- **Visibilité et hauteur** : L'abri doit respecter les règles du triangle de visibilité et avoir une hauteur maximale de 3 m.

Bonne nouvelle! Aucun permis n'est requis pour installer un abri d'hiver, mais ce dernier doit être remis avant le 15 avril de l'année suivante.

EN SAVOIR PLUS > ville.montmagny.qc.ca/permis

FAUSSES INSPECTIONS À DOMICILE

Dans les dernières semaines, des citoyen(ne)s de la région auraient été contactés par des personnes prétendant être des inspecteur(-trice)s municipaux. Il est donc bon de rappeler que le personnel municipal autorisé à visiter les propriétés du territoire possède une carte d'identité officielle et se déplace toujours avec un véhicule identifié au nom de la Ville de Montmagny.

Notons également que pour effectuer du porte-à-porte, il faut avoir en main un permis de colportage délivré par la Ville et le présenter si un(e) citoyen(ne) en fait la demande. En cas de doute, merci de communiquer avec la Ville de Montmagny au 418 248-3361.



POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Pour rendre les déplacements à vélo plus pratiques, accessibles et sécuritaires, de nouveaux supports à vélo ont récemment été installés devant l'hôtel de ville et la bibliothèque municipale. Une station de réparation a également été aménagée au parc Saint-Nicolas.

En plus d'offrir des endroits adaptés pour stationner son vélo et, au besoin, effectuer de petites réparations, ces installations encouragent les déplacements actifs quotidiens et répondent aux objectifs du *Plan de mobilité active 2024-2031* de la Ville de Montmagny.



ARGENT DISPONIBLE POUR ACHETER DES PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

Pour réduire les déchets et favoriser des pratiques écoresponsables, la Ville de Montmagny accorde de l'aide financière à l'achat de couches lavables, mais également de plusieurs autres produits d'hygiène durables tels que coupes menstruelles, bidets et sous-vêtements lavables pour ne nommer que ceux-ci.

POUR FAIRE UNE DEMANDE > ville.montmagny.qc.ca/hygienedurable



OCTOBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Sauf avis contraire, les activités proposées sont gratuites!



JUSQU'AU 25 OCTOBRE

EXPOSITION Traverser le ciel, habiter la terre

Présentation des créations expressionnistes des artistes peintres lévisiens, Michèle Paris et Jules Morissette. Les œuvres de Michèle sont une invitation à plonger dans un microcosme végétal alors que le ciel, les montagnes et le fleuve Saint-Laurent sont des sujets récurrents du corpus de Jules Morissette.



SAMEDI 3 OCTOBRE • 13 H

EXPLORATION DE L'ENCRE À L'ALCOOL

Pour l'artiste pluridisciplinaire Chantal-Jane Garant, jouer avec l'encre a quelque chose de thérapeutique. C'est un réel plaisir de s'amuser avec les couleurs et d'explorer de manière intuitive. Aucun talent artistique n'est requis, que l'envie de partager un beau moment.

10 \$/personne. Inscription à cladouceur@ville.montmagny.qc.ca



DÈS LE 6 OCTOBRE

EXPOSITION Regards croisés sur nos paysages d'ici

Le duo Les VieLènes, formé des artistes professionnelles en arts visuels de la région de Québec, Sylvie Perron et Hélène Brodeur, expose au premier étage de la bibliothèque quelques œuvres inspirées de la nature sous toutes ses formes.



MARDI 6 OCTOBRE • 18 H

Les infirmières de colonie

Les infirmières de colonie sont des femmes dévouées fascinantes qui ont joué un rôle essentiel dans les communautés éloignées du Québec. À travers témoignages, récits et archives, leur courage, leur débrouillardise et leur contribution exceptionnelle à la santé et au développement de nos régions seront mis en lumière.



DIMANCHE 11 OCTOBRE • 10 H

RENCONTRE AVEC L'AUTEURE LOUISE TREMBLAY-D'ESSIAMBRE

Le temps d'une rencontre matinale autour d'un mimosa, l'une des plumes marquantes de la littérature québécoise, Louise Tremblay-D'Essiambre, sera de passage à la bibliothèque pour échanger sur son parcours et ses œuvres.

5 \$/personne. Réservation à cladouceur@ville.montmagny.qc.ca



MARDI 20 OCTOBRE • 18 H

Briser le silence

Policier ayant quitté la profession avec un trouble de stress post-traumatique, Stéphane Arsenault a réussi à se rétablir et a écrit un livre sur son processus de guérison. Lors de cette rencontre, il présentera son livre, « Briser le silence », et discutera de son parcours.



DÈS LE 27 OCTOBRE

EXPOSITION Neige et ancrage

Les œuvres de Nathalie St-Pierre s'articulent autour de métaphores liées à la fragilité et à l'impermanence de l'humain, autant dans son univers intime qu'environnemental. L'eau, la glace et la neige sont inhérentes à son travail depuis le début de sa pratique. En quête de sens, elle s'interroge sur sa finitude. Une exposition à voir!

RENDEZ-VOUS MENSUELS

- **Club de scrabble** > Tous les jeudis à 13 h
- **L'Heure du conte Desjardins**
Samedi 3 octobre à 10 h 30
- **Club d'échecs** > Tous les samedis à 13 h
- **Groupe de soutien aux proches aidant(e)s**
Jeudi 8 octobre à 13 h 30
- **Mon moment magique en duo**
Samedi 17 octobre à 10 h 30
- **Jeux de société**
Samedi 17 octobre 14 h à 17 h (familles)
18 h à 21 h (adultes)

- **Mission découverte de l'Univers**
Dimanche 18 octobre à 10 h

- **Rencontre artisanale**
Dimanche 25 octobre à 10 h

- **Initiation aux échecs NOUVEAUTÉ!**
Tous les mardis à 18 h 30

Ateliers d'initiation offerts aux néophytes pour apprendre les rudiments de base des échecs en vue de joindre le club. Les personnes souhaitant améliorer leurs stratégies sont aussi les bienvenues.

- **Club de lecture pour enfants NOUVEAUTÉ!**
6 octobre (1^{re}, 2^e et 3^e année) à 15 h 45
20 octobre (4^e, 5^e et 6^e année) à 15 h 45

Les jeunes passionnés de lecture sont invités à faire partie des nouveaux clubs de lecture mensuels. Ils pourront choisir leurs livres, découvrir de nouvelles histoires et échanger sur leurs découvertes. Des petites activités calmes seront aussi organisées. L'enfant doit avoir sa carte d'abonnement à la Bibliothèque au jour.

Inscription à cladouceur@ville.montmagny.qc.ca

- **Soutien individuel pour les outils numériques**
Sur rendez-vous **NOUVELLE FORMULE**

Formations, jeux d'évasion et livres numériques font partie du vaste univers numérique accessible via la Bibliothèque en plus des traditionnels livres. Pour découvrir les possibilités offertes, il suffit de prendre rendez-vous au 418 248-4856 pour être accompagné(e) individuellement.

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [Facebook](#) et [Instagram](#) puisque des activités pourraient s'ajouter.

BLOC SANITAIRE DU MANOIR COUILLARD-DUPUIS RÉNOVÉ

À Montmagny, le Carrefour mondial de l'accordéon est sans contredit l'un des moments forts de la saison estivale. La plus récente édition de l'événement n'a pas fait exception à la règle puisqu'un nombre impressionnant de festivalier(-ière)s a déferlé en ville, notamment au manoir Couillard-Dupuis qui abrite le Musée de l'accordéon.

Afin d'offrir une expérience plus agréable aux personnes de passage chez nous, le bloc sanitaire a fait l'objet d'importants travaux de rénovation qui ont nécessité 75 000 \$ d'investissements. Les nouvelles installations, plus modernes et confortables, ont ainsi contribué à améliorer l'accueil des visiteur(-euse)s.



UN BEL EXEMPLE DE PARTENARIAT

Cet été, une entente conclue entre la Ville de Montmagny et Santé Québec – Chaudière-Appalaches a permis à la communauté de bénéficier d'un nouvel espace récréatif principalement dédié à la pratique du soccer. Situé sur les terrains gazonnés entourant l'édifice André-Wingen, sur l'avenue Côté, l'aménagement réalisé par la Ville a offert un site propice aux entraînements et à la tenue de matchs de soccer. Il a été initié par Guillaume Larochelle, responsable du Centre de développement du club (CDC) de Montmagny.

Voilà qui démontre concrètement que lorsqu'on travaille ensemble, on peut accomplir de belles choses.



La mairesse Gabrielle Brisebois entourée de Guillaume Larochelle, responsable du CDC de Montmagny, de Stéphane Giguère, directeur des services techniques chez Santé Québec – Chaudière-Appalaches, de Jean-François Roy, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à la Ville, et de joueur(-euse)s de l'équipe U13.

UN ÉTÉ GAGNANT JUSQU'À LA DERNIÈRE CARTE

Après avoir eu toutes les cartes en main pour un été de rêve, quatre membres de l'équipe étudiante de la Ville de Montmagny ont terminé la saison avec un avantage de plus dans leur jeu! Amélya Labonté et Estelle Gagnon, sauveteuses au parc aquatique, Émile D'Amours, étudiant aux Travaux publics, et Catherine Beaumont, animatrice au camp de jour, sont les heureux récipiendaires des bourses d'études remises par la Ville.

Cette reconnaissance vient conclure un été mémorable au cours duquel les étudiant(e)s ont une fois de plus été des atouts exceptionnels pour l'organisation. Par leur énergie, leur engagement et leur travail au quotidien, ils ont contribué directement à la qualité des services offerts à la population. Un grand merci!



Amélya Labonté, Estelle Gagnon et William Vézina, coordonnateur aux Ressources humaines, puis Catherine Beaumont, également accompagnée de William.

UNE MOBILISATION REMARQUABLE

L'Expédition St-Laurent, portée par Mission 1000 tonnes et Stratégies Saint-Laurent, a de nouveau connu un franc succès lors de son passage à Montmagny, le 13 août dernier. Grâce à la participation d'une quarantaine de citoyen(ne)s et de bénévoles, 1 236 livres de déchets ont été retirées des berges du fleuve Saint-Laurent, aux abords du parc Promenade des Migrations, contribuant ainsi à la protection et à la mise en valeur de ce précieux écosystème.

Après une première édition couronnée de succès en 2024 et une participation record l'an dernier, l'événement continue de rallier la communauté magnymontoise autour du même objectif : préserver le Saint-Laurent pour les générations actuelles et futures.



UNE GRAND-MESSE RASSEMBLEUSE

La Grand-Messe a une fois de plus tenu ses promesses! Le 17 juillet, près de 2 000 personnes ont investi la place Montel pour célébrer, boire, manger et danser. Les prestations d'Alex BT et de LBA Band ont particulièrement fait vibrer la foule. En plus de faire rayonner Montmagny et de générer d'importantes retombées pour le milieu, l'événement a permis de redonner à la communauté. Grâce à la générosité des festivalier(-ière)s, 2 000 \$ en pourboires ont été remis à la Fondation de la Maison d'Hélène (photo).

La Ville de Montmagny remercie Promutuel Assurance Côte-Est, Marquis Imprimeur et la Coop IGA Extra de Montmagny pour leur précieux appui, de même que les bénévoles ayant contribué au succès de cette 4^e édition. À l'an prochain!



UN ÉTÉ «SHOW»

2026 : UNE ÉDITION MÉMORABLE!

Que ce soit par sa diversité, sa qualité ou sa popularité, l'édition 2026 d'Un été « show », présentée par Desjardins, fait assurément partie des meilleures éditions de sa jeune histoire! Il faut dire que dame Nature a fait un sans-faute en nous offrant une météo exceptionnelle, et ce, à chaque spectacle! On estime d'ailleurs que près de 7 000 personnes, tous spectacles confondus, ont profité de cette programmation exceptionnelle et gratuite. Un succès sur toute la ligne!

Les sœurs Kif-Kif, Maria Cannelloni, Marimba et Les Briques ont su ravir jeunes et moins jeunes lors des toujours aussi appréciés spectacles Gamins.

Chanteurs, guitaristes, bassistes, batteurs... Tous les artistes ayant monté sur scène ont donné tout un spectacle!

Pour une rare fois, la musique métal s'est invitée à Un été « show »! Même si c'était un choix audacieux, l'hommage à System of a Down présenté par Sacred Silence a réussi à attirer une toute nouvelle clientèle.

Le cinéma en plein air, qui diffusait la version 2025 de *Lilo & Stitch*, a offert un agréable moment aux familles.



Les adeptes de country ont aussi eu l'occasion de faire quelques pas de danse lors de la soirée en compagnie de Country Rangers.

Certains assistaient à leur tout premier spectacle à vie. Comme quoi Un été « show » rejoint tous les publics!



DONNER AU SUIVANT

Encore cette année, des organismes du milieu ayant assuré le service de bar lors des vendredis Festifs se sont partagés des milliers de dollars en pourboires et profits.

Merci à la fondation de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault, à L'Arc-en-Ciel, à la Maison La Frontière, au Carrefour Région de Montmagny, à Montmagny Accueil et au Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet de leur aide.



MERCI à nos partenaires

Desjardins

cité fm
FRÉQUENCE
BLEUE 90.3

noustv
COGECO

L'OIE BLANCHE

PROMUTUEL
ASSURANCE

Daniel Lachance,
Charlène St-Pierre et
Pierre-Marc Bélanger
Pharmaciens propriétaires affiliés

A la Rive
RESTAURANT

CÔTE DU SUD
MICROBRASSERIE

LILI-ANNE
THIBAUT
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

reCAPITAL

MALLETTE

double dppas
CHAUSSURES | MODE



MRC de Montmagny

Québec

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VIGNEAULT • RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BOULANGER • RICHELIEU MONTMAGNY • MDM PUBLICITÉ • CAMPING POINTE-AUX-OIES
MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND • LE MAGASIN COOP IGA EXTRA MONTMAGNY

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

UNE PISCINE ACCESSIBLE JUSQU'EN JUIN



Bonne nouvelle pour les nageur(-euse)s magnymontois! La piscine Guylaine-Cloutier demeurera finalement ouverte jusqu'en juin 2027, soit quelques mois de plus que prévu, sans compromettre l'échéancier du Complexe sportif Promutuel Assurance.

La Ville de Montmagny pourra donc offrir des activités aquatiques intérieures à la session printanière, soit jusqu'à l'ouverture de la piscine du parc aquatique Pointe-aux-Oies. Cette décision positive résulte d'une étroite collaboration entre l'entrepreneur responsable de la construction, la Ville, Natation Montmagny et le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

POUR S'Y RENDRE

En raison des chantiers en cours dans le secteur, les usager(-ère)s sont invités à s'y rendre à pied. Sur les heures de classe, ils peuvent stationner leur véhicule à la Maison des jeunes/skatepark ou sur l'avenue Couillard-Després et utiliser l'allée piétonnière (en jaune sur le plan) pour accéder à l'entrée de la piscine (151, boulevard Taché Est). La circulation par l'intérieur de l'école est interdite.

DÉTAILS > ville.montmagny.qc.ca/piscine



BIENVENUE À MONTMAGNY

Le dimanche 25 octobre à 9 h, à l'Espace citoyen, le Comité de la famille et des aîné(e)s de la Ville de Montmagny soulignera l'arrivée des nouveaux résident(e)s (locataires ou propriétaires) établis à Montmagny depuis octobre 2025 ou plus récemment.

Offert gratuitement, cet événement propose diverses activités familiales permettant de se familiariser avec le milieu (tour guidé en autobus, animations, goûter, cadeaux, etc.).

INSCRIPTION > 418 248-6022

ville.montmagny.qc.ca/nouveaux

Date limite : 9 octobre à 12 h



ON ATTEND LES CANDIDATURES

**DERNIER
RAPPEL**

En prévision de la 4^e cérémonie d'intronisation au Panthéon des sports de Montmagny prévue le jeudi 19 novembre, un appel de candidatures est en cours.



Même si les candidatures déposées lors des premières intronisations demeurent admissibles jusqu'à l'inclusion, c'est le moment d'en soumettre de nouvelles dans les catégories *Athlète, Équipe, Bâtisseur et Événement*.

Pour reconnaître des personnes ayant contribué de manière exceptionnelle au sport à Montmagny

ville.montmagny.qc.ca/pantheon

Date limite : 11 octobre



**Quelque chose se prépare
pour l'Halloween à Montmagny...**

Le samedi 31 octobre en après-midi, la place Montel et ses environs seront envahis par les petites créatures, les friandises et l'ambiance festive pour célébrer l'Halloween! La programmation est encore en préparation, mais le plaisir est déjà au menu.

DÉTAILS À VENIR > ville.montmagny.qc.ca/halloween



LE COIN DES SAGES

Services aux personnes âgées

UN RÉPERTOIRE EST MAINTENANT DISPONIBLE

Quels services sont offerts chez nous? Par quel organisme? Comment les joindre? Ouf! Pas toujours facile de s'y retrouver!

Pour faciliter la vie de tout le monde, les partenaires de la Table des aînés et de L'Islet ont récemment produit un document de référence regroupant les diverses ressources disponibles dans les MRC de Montmagny et de L'Islet.

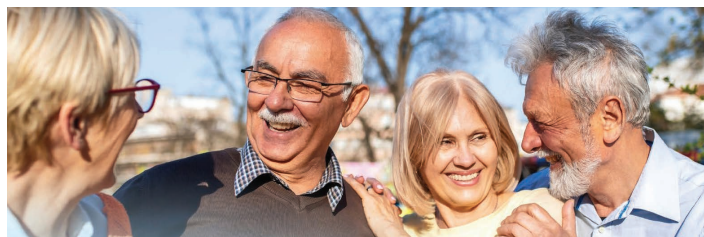
Le *Répertoire des services pour personnes âgées* peut être consulté en ligne au montmagny.com/mada. Des exemplaires papier sont aussi disponibles à l'hôtel de ville.



SALON DE LA 2^E JEUNESSE

Parce que l'être humain est naturellement un être social, il est important de prendre le temps de faire des rencontres pour briser l'isolement. C'est d'ailleurs ce qui est proposé aux personnes âgées des MRC de Montmagny et de L'Islet, ce jeudi 1^{er} octobre à l'occasion de la 11^e édition du Salon de la 2^e jeunesse qui se tiendra à l'Espace citoyen.

Ayant pour thème « Tisser des liens », l'événement propose des conférences, des ateliers, des kiosques d'exposant(e)s, de la danse traditionnelle et du yoga sur chaise pour ne nommer que ces activités. L'inscription au coût de 5 \$ est obligatoire au 418 248-7242, poste 120.



Programme PAIR

DES APPELS DE PRÉVENTION QUOTIDIENS GRATUITS

RAPPEL

Pour se sentir en sécurité à la maison, les aîné(e)s magnymontois, avec ou sans problème de santé, sont invités à adhérer gratuitement au programme Pair. Celui-ci permet de recevoir un appel de prévention quotidien, notamment pour rappeler la prise de médicaments ou simplement s'assurer que tout va bien. Une façon simple et rassurante de maintenir un lien quotidien, grâce à l'appui du Club Lions de Montmagny.

POUR S'INSCRIRE OU INSCRIRE UN(E) PROCHE > 1 877 997-7247 ou programmepair.ca

PLACE AUX ORGANISMES

LA TABLÉE DE MONTMAGNY

Un premier dîner communautaire mensuel, La Table de Montmagny, se tiendra le vendredi 23 octobre au sous-sol de l'église Saint-Thomas. Ouverte à tous et toutes, cette activité à contribution volontaire vise à créer un espace chaleureux pour faire des rencontres et favoriser les échanges entre les citoyen(ne)s de tous âges. Des bénévoles sont également recherchés pour contribuer au bon déroulement du repas.

Pour avoir plus d'information ou pour s'impliquer, il faut communiquer avec le travailleur de milieu du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, Steeve Gobeil, en composant le 418 248-7242, poste 106 ou en écrivant à s.gobeil@cabml.ca.



SOUPER-SPECTACLE AVEC MARTHE LAVERDIÈRE

Le samedi 17 octobre, un souper-spectacle en compagnie de la sympathique humoriste Marthe Laverdière se tiendra au club de golf de Montmagny au profit du groupe d'entraide magnymontois de l'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches, un organisme nouvellement accrédité par la Ville de Montmagny.

Billets en vente au coût de 70 \$ sur lepointdevente.com ou à la pharmacie Jean Coutu. Pour 40 \$, il est aussi possible d'assister seulement au spectacle présenté à 20 h.



BIÈRES ET SAUCISSES

Comme le veut la tradition, le Carrefour Région Montmagny invite la population et les entreprises à prendre part à son *Bières et saucisses Mallette* pour soutenir l'attraction et la rétention des jeunes de 18 à 35 ans.

L'activité de financement aura lieu le 28 octobre à compter de 17 heures à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Il est possible de réserver ses cartes dès maintenant, au coût de 60 \$ par adulte ou 40 \$ par étudiant(e), au 418 248-3522. Rabais offert aux groupes de 10 personnes et plus.



SOUS LES PROJECTEURS

OCTOBRE AUX ARTS DE LA SCÈNE

C'est le 12 septembre que les Arts de la scène (ADLS) de Montmagny ont donné le coup d'envoi à leur nouvelle saison, qui propose plus de 100 représentations, et l'organisation enregistre des ventes record! Voici ce que les ADLS ont à offrir en octobre.

L'histoire et l'humour feront bon ménage, le 8 octobre à 20 h à la salle Promutuel Assurance, avec l'humoriste le plus sinistre en ville, Charles Beauchesne. Ce dernier tentera de percer le secret du plus légendaire des tueurs en série, Jack l'Éventreur.

Plus qu'un simple hommage à Cat Stevens et à Simon & Garfunkel, qui à eux deux constituent tout un pan de la musique américaine des années 70, le spectacle de la formation *Time it Was* proposera un véritable voyage dans le temps, le 17 octobre à 20 h, à la salle Edwin-Bélanger.

Toujours sur la route, Michel Pagliaro présentera ses chansons rock and roll qui ont marqué la vie de toutes les générations. Cette soirée acoustique marquera d'ailleurs le dernier passage de Pag à Montmagny. C'est à ne pas manquer le 23 octobre à 20 h, à la salle Promutuel Assurance.

Les Aventuriers voyageurs nous emmèneront cette fois en Islande alors qu'un duo de cyclistes improbable se lance dans un défi sous-estimé : faire le tour de l'Islande à vélo. Entre volcans, glaciers, champs de lave et falaises battues par l'océan, les paysages offerts sont à couper le souffle! À voir le 18 octobre à 13 h 30 ainsi que le 19 octobre à 19 h 30 à la salle Promutuel Assurance.



À VOIR AUSSI EN OCTOBRE

BRUNO PELLETIER	2 octobre 20 h (EB)
GUILLAUME PINEAULT	3 octobre 20 h (PA)
CHARLES BEAUCHESNE	8 octobre 20 h (PA)
CHRISTINE MORENCY	9 et 10 octobre 20 h (EB)
AUX PREMIÈRES LOGES - ANYMA ORA' et MIA KELLY	14 octobre 18 h (CC)
LADIES NIGHT	16 octobre 20 h (EB)
TIME IT WAS	17 octobre 20 h (EB)
MAT LÉVESQUE	22 octobre 20 h (CC)
MICHEL PAGLIARO	23 octobre 20 h (PA)
BROUE	24 octobre 20 h et 25 octobre 15 h (EB)
MARTHE LAVERDIÈRE	29 et 30 octobre 20 h (PA)
KAÏN	31 octobre 20 h (EB)

EB : Edwin-Bélanger

PA : Salle Promutuel Assurance

CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



LE LÉGENDAIRE GROUPE GLASS TIGER À MONTMAGNY



Figure incontournable du rock et de la pop canadienne depuis les années 1980, Glass Tiger a marqué plusieurs générations avec des succès intemporels tels que *Don't Forget Me (When I'm Gone)*, *Someday* et *Thin Red Line*. Récompensé à de multiples reprises et intronisé au *Canadian Music Hall of Fame*, le groupe ontarien continue de séduire le public partout en Amérique du Nord et le samedi 22 mai à 20 h, c'est à la salle Edwin-Bélanger qu'il s'arrêtera!

Seulement trois dates ont été confirmées au Québec dans le cadre de cette tournée *Glass Tiger acoustic*... Il s'agit donc d'une occasion à ne pas manquer.

POUR ACHETER DES BILLETS > adls.ca | 418 241-5799



FESTIVAL METALMANIA

La toute première édition du Festival MetalMania se déroulera les 2 et 3 octobre prochains au campus de Montmagny du cégep de La Pocatière. Porté par de jeunes passionné(e)s de la région, cet événement réunira des groupes émergents et établis qui promettent de faire vibrer les adeptes de musique rock, métal et punk. Les places sont limitées. Programmation complète et détails sur les pages [f](#) ou [i](#) de l'organisation.

SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS | SÉANCES ORDINAIRES DU 15 JUIN, 13 JUILLET ET 24 AOÛT 2026

ET SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 2 JUILLET, 20 JUILLET, 6 AOÛT ET 31 AOÛT 2026

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible, sur le site Internet de la Ville au ville.montmagny.qc.ca/seances, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt et présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier de la Ville de Montmagny se terminant le 31 décembre 2025
- Dépôt des procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme en date du 26 mai et du 11 août 2026
- Dépôt du rapport annuel 2024-2025 | Sécurité incendie de la MRC de Montmagny

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Adjudications de contrats | Achat d'un camion neuf autopompe-citerne ET Acquisition de deux pompes submersibles pour le poste de pompage principal
- Autorisation de travaux et financement | Projet en immobilisations de l'année 2026

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Approbation de dépenses et de contributions | Autorisation de paiements totalisant 3 090 \$
- Versement de subventions à divers organismes | Utilisation du terrain multisport Laprise - Printemps 2026 totalisant 181,25 \$
- Versement de subventions à Natation Montmagny | Utilisation de la piscine Guylaine-Cloutier – Hiver et été 2026 totalisant 12 478 \$
- Octroi d'une commandite au club de hockey l'Everest de la Côte-du-Sud totalisant 5 000 \$

MOUVEMENT DE PERSONNEL

- Engagement au poste cadre d'« Ingénieur superviseur au traitement des eaux »

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Autorisation du dépôt d'une demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - Volet 1
- Dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale - PAVL - volet Redressement - Sécurisation

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature | Entente de l'opération de la concession du restaurant/bar de l'aréna
- Échéance de l'entente de prêt de services entre la Ville et la Société de développement économique de Montmagny

DIVERS

- Demande d'exemption municipale pour la certification en arboriculture
- Révision périodique de la reconnaissance pour fins d'exemption des taxes foncières | L'Arc-en-Ciel, regroupement de parents et de personnes handicapées | Position de la Ville de Montmagny

- Approbation du budget révisé 2026 de l'Office d'habitation de Montmagny-Bellechasse
- Nomination des membres du Comité consultatif jeunesse et approbation des règles constitutives
- Poste de personne-ressource de la Ville au conseil d'administration du Camping Pointe-aux-Oies, soit Jean-François Comeau
- Inclusion du sauvetage nautique au *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*
- Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut de la mairesse à la MRC de Montmagny, soit Marc Lefrançois
- Accréditation de l'organisme à but non lucratif | Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches
- Adhésion à la Coopérative de technologie en sécurité publique
- Nomination d'un membre du conseil municipal, Marc Lefrançois, au Comité consultatif d'urbanisme | Remplacement
- Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire - Du 21 au 27 septembre 2026
- Programme de supplément au loyer | Demande d'assouplissement des critères relatifs à la typologie des logements

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

- Autorisation au comité organisateur de La Grande Marche de Montmagny du Grand défi Pierre Lavoie | Utilisation du domaine public | Le 17 octobre 2026

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements ([rendez-vous au ville.montmagny.qc.ca/avis](http://ville.montmagny.qc.ca/avis) pour surveiller leur entrée en vigueur)

- Adoption du Règlement 1329 modifiant la limite de vitesse sur une partie du boulevard Taché Ouest
- Adoption du Règlement 1242-1 modifiant le Règlement 1242 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
- Adoption du Règlement 1298-1 créant une réserve financière pourvoyant aux dépenses liées au maintien, à l'amélioration et à la protection des infrastructures technologiques de la Ville de Montmagny
- Adoption du Règlement 1100-198 modifiant le Règlement de zonage 1100 afin d'autoriser l'usage spécifique « 16 logements » dans la zone Re-22 (rue Philippe-Landry)
- Adoption du Règlement 1328 décrétant la mise en place d'une circulation à sens unique sur la rue Saint-Nicolas et sur l'avenue Paul-Henri
- Adoption du Règlement 1100-199 modifiant le règlement de zonage 1100 afin d'autoriser l'usage « 6 à 8 logements » ainsi qu'une hauteur de 12 mètres et de 3 étages dans la zone CaM-9 (rue Saint-Ignace)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

HÔTEL DE VILLE

Fermé le lundi 12 octobre lors de l'Action de grâces

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
 Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca     

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
 Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
 Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi 11 h à 12 h 30
 Dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
 Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
 ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
 3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.

ACCÈS

En raison des chantiers en cours, il faut stationner son véhicule à la Maison des jeunes/skatepark ou sur l'avenue Couillard-Després et s'y rendre à pied.

À NOTER :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 7 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.
- L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite dans l'enceinte de la piscine.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022

ARÉNA



Voir calendrier à la page 16

PATINAGE LIBRE > DÈS LE 13 OCTOBRE

2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE > À COMPTER DU DÉBUT NOVEMBRE

21, avenue Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 • 418 248-6022

PARC DU ROCHER DE LA CHAPELLE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Site d'interprétation, de randonnée, d'observation, d'escalade et de pique-nique.

385, montée de la Rivière-du-Sud
ville.montmagny.qc.ca/rocher

MAISON TACHÉ



JUSQU'AU 4 OCTOBRE

Tous les jours de 12 h à 17 h

DU 5 AU 18 OCTOBRE

Samedi et dimanche de 12 h à 17 h

Visites à la demie de l'heure | Ouvert les jours fériés

Coût : 4 \$ adulte • 2 \$ étudiant(e)

Gratuit pour les 5 ans et moins, les Ami(e)s de la Bibli et les personnes ayant la carte-loisirs

37, avenue Ste-Marie
maisonatche.com | 418 248-3361, poste 2146 

PARC RÉCRÉATIF

JUSQU'AU 12 OCTOBRE

Surface multifonctionnelle (deck hockey)

Pratique libre possible gratuitement. Possibilité de réserver pour une occasion spéciale auprès de Patrick Vachon au pvachon@ville.montmagny.qc.ca

Terrains de tennis/pickleball desjardins

Terrains accessibles gratuitement pour la pratique libre.

Réservation en ligne possible > ville.montmagny.qc.ca/reservation

11, avenue de la Fabrique | 418 248-6022

PARC SAINT-NICOLAS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Marche, patins à roues alignées, pétanque, basketball, disc-golf, shuffleboard, volleyball, pickleball, modules de jeu, etc.

Jusqu'au 31 octobre, réservation de terrains de pickleball possible > ville.montmagny.qc.ca/reservation

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
 418 248-3323 

**OUVERT DE 7 H À 17 H
 DU LUNDI AU VENDREDI
 DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE**

Paiement par carte de débit ou de crédit maintenant disponible



TARIFICATION EN VIGUEUR
 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année
 2 visites à l'écocentre incluses

GRATUIT*

250 kg et plus/année

0,10 \$/kg

3^e visite et plus à l'écocentre

20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

OCTOBRE 2026

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE • Traverser le ciel, habiter la terre JUSQU'AU 25 OCTOBRE • Regards croisés sur nos paysages d'ici DÈS LE 6 OCTOBRE • Neige et ancrage DÈS LE 27 OCTOBRE		  JUSQU'AU 18 OCTOBRE		ESPACE CITOYEN Salon de la 2 ^e jeunesse dès 9 h (sur inscription) BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h		BIBLIOTHÈQUE • Heure du conte Desjardins 10 h 30 • Club d'échecs 13 h • Exploration de l'encre à l'alcool 13 h (sur inscription)
Semaine de la prévention des incendies du 4 au 10 octobre		BIBLIOTHÈQUE • Club de lecture pour enfants (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année) 15 h 45 • Conférence <i>Les infirmières de colonie</i> 18 h • Initiation aux échecs 18 h 30		BIBLIOTHÈQUE • Club de scrabble 13 h • Groupe de soutien aux proches aidant(e)s 13 h 30		BIBLIOTHÈQUE Club d'échecs 13 h
4	5	6	7	8	9	10
BIBLIOTHÈQUE Rencontre avec l'auteure Louise Tremblay-D'Essiambre 10 h (sur inscription)	ACTION DE GRÂCE Collectes des bacs verts et bruns reportées au mardi 13 octobre	ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux échecs 18 h 30	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h		PLACE MONTEL La Grande marche dès 12 h BIBLIOTHÈQUE • Mon moment magique en duo 10 h 30 • Club d'échecs 13 h • Jeux de société 14 h (familles) • 18 h (adultes) ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
11	12	13	14	15	16	17
BIBLIOTHÈQUE Mission découverte de l'Univers 10 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20		ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 BIBLIOTHÈQUE • Club de lecture pour enfants (4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année) 15 h 45 • Lancement de livre et conférence <i>Briser le silence</i> 18 h • Initiation aux échecs 18 h 30	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 ENCOMBRANTS Réservez en ligne avant le vendredi 16 octobre à 11 h au ville.montmagny.qc.ca/encombrant	BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h		BIBLIOTHÈQUE Club d'échecs 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
18	19	20	21	22	23	24
ESPACE CITOYEN Accueil des nouveaux résident(e)s 9 h (sur inscription) BIBLIOTHÈQUE Rencontre artisanale 10 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h	ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux échecs 18 h 30	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h		HALLOWEEN Place Montel et environs en après-midi BIBLIOTHÈQUE Club d'échecs 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
25	26	27	28	29	30	31

 **BAC VERT**
 **BAC BLEU**
 **BAC BRUN**
 **ENCOMBRANTS**
 **RÉSIDUS VERTS** • Secteurs du lundi et du mardi = collecte le **MARDI**
• Secteurs du jeudi et du vendredi = collecte le **VENDREDI**

PRÉCISIONS SUR LES COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

Nouvellement cette année, il y a deux et non quatre collectes de résidus verts par semaine. Elles ont lieu le MARDI pour les secteurs desservis le lundi et le mardi, et le VENDREDI pour les secteurs desservis le jeudi et le vendredi.

Concrètement, ça signifie quoi?

À titre d'exemple, si un secteur est desservi le lundi, la collecte du bac brun sera effectuée le lundi, mais les résidus verts excédentaires placés dans des sacs de papier seront ramassés le mardi. Le même principe s'applique aux secteurs desservis le jeudi : le bac brun sera ramassé le jeudi et les résidus verts le vendredi.

PRIORISEZ L'UTILISATION DU BAC BRUN

*Utilisez des sacs de papier en cas d'excédent

Reprise des collectes le 5 octobre



ville.montmagny.qc.ca/collectes

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse